



Extrait de délibération

Comité syndical 15 mai 2017 – Parthenay

Identifiant
C5/2017-05-07

L'An Deux Mille dix sept le quinze mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 10 mai 2017
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 14 titulaires / 30 suppléants
Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, CORNUAULT Véronique → CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, De TALHOUET ROY Hervé	ALLARD Emmanuel	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre,	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry		

Convention Ingénierie Pays / CARUG - Poste Médiateur culturel

Dans le cadre de la contractualisation régionale initiée en 2007 et renouvelée en 2014 avec le Contrat régional de développement durable 2014 - 2016 du Pays de Gâtine, une partie du soutien financier dédié à l'ingénierie était réservée notamment au financement du poste du médiateur culturel.

Cette mission de développement culturel et d'appui technique aux porteurs de projets sur le Pays de Gâtine est assurée par le CARUG en la personne de Roch TOUZE. Ce dernier apporte son soutien aux communes, associations et autres porteurs d'événements culturels. Il accompagne et conseille également les collectivités dans leurs projets d'équipements culturels.

Afin de continuer à mener à bien cette mission d'animation et d'assistance technique en 2017, et pour contribuer au financement du poste, le Pays de Gâtine procédera au paiement d'une subvention annuelle de 30 000 euros. Cette subvention sera financée en 2017 sans cofinancement régional.

Les membres du Comité syndical (16 votants et deux abstentions), autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition pour le poste de médiateur culturel avec le CARUG pour l'année 2017.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD